

Haider bientôt béatifié?

Actu

L'Eglise autrichienne commence à se positionner à propos de l'arrivée au pouvoir de Haider, mais pas forcément comme on l'attendrait, ou plutôt très exactement comme on pouvait le craindre. L'évêque auxiliaire de Salzbourg, Mgr. Andreas Laun, vient de déclarer: "Même si j'avais cru Haider 'nazi', j'aurais imploré instamment mes amis européens dérouter: 'Ne vous agitez pas comme cela, vous ne pouvez point procéder de façon plus maladroite!'. "L'Autriche n'a jamais été un 'pays nazi', elle ne l'est pas aujourd'hui, et avec la grâce de Dieu elle ne le sera jamais". Et de poursuivre puisqu'on lui tendait la perche "Par ailleurs, les autrichiens ne sont pas 'xénophobes'. Sinon les Autrichiens n'auraient pas accueilli généreusement pendant des années des réfugiés toujours plus nombreux. Il est seulement vrai que l'Autriche, comme beaucoup d'autres pays, a des problèmes avec le grand nombre d'immigrés venus d'une autre zone de culture. De cela on a quand même le droit — et le devoir — de parler."

Non content de laisser augurer une attitude aussi lâche qu'a pu l'être celle de l'Eglise

pendant la Seconde guerre mondiale, l'évêque de Salzbourg a profité de son soutien apporté à Haider pour dénoncer ce qui lui semble être en fait le vrai problème: l'avortement! "Les trains vers Auschwitz cheminent sur deux rails: un rail fut posé par ceux qui croient qu'on peut transformer l'injustice en justice, tout simplement en en décidant ainsi (les 'positivistes de droit'); l'autre rail a été posé par ceux qui ont purement et simplement aboli le 5^e commandement de Dieu (avortement). Aux Etats-Unis il est permis de tuer les enfants juste avant la naissance, et il y a des rapports similaires — concernant les bébés pas encore nés, les vieux, les handicapés — venant pratiquement de tous les pays occidentaux. Tandis qu'on crie 'au feu' en montrant du doigt l'Autriche, on ne veut pas voir qu'un grand incendie ravage déjà toute l'Europe!". Bien sûr les déclarations de l'évêque font la joie des militants provie et l'Union des nations de l'Europe chrétienne s'est empressée de les relayer.

Fiammetta Venner

La repentance fait des envieux

La repentance, même minime du Vatican, ne fait pas que des heureux. Sentant l'heure de l'extrême onction approchée, le pape est on le sait tout occupé à faire de l'an 2000 l'année du pardon. Même incroyablement hypocrite, son début de repentance auprès des juifs avait déjà considérablement agacé les ultra-catholiques. Mais c'est à propos des demi-pardons, à propos des querelles de clochers au sein même de l'Eglise qu'ils vont exploser.

En juin 1999, il demande une première fois pardon pour la "la division entre les chrétiens". Il pense alors au schisme de 1054 entre catholiques et orthodoxes, à "la vérité imposée par la force", aux bûchers pour hérétiques de la sainte Inquisition. Mais les traditionalistes, eux, ont en tête un tout autre schisme, beaucoup plus récent. Ainsi l'Union des nations de l'Europe chrétienne relève que personne ne songe à regretter "l'apostasie de millions de catholiques depuis le Concile

Vatican II pour laquelle aucune autorité de l'Eglise n'ose s'excuser", "personne n'a encore demandé pardon à ceux dans l'Eglise qui sont attachés à la Tradition (entre autres la Messe Saint Pie V) et qui sont actuellement persécutés et réprimés par les évêques, sinon montrés du doigt comme des pestiférés, comme cela s'est produit cet été en Pologne. On comprend que, dans ces conditions, les orthodoxes qui tiennent beaucoup à la Tradition, et notamment à leur magnifique liturgie, n'osent pas se soumettre au pape de Rome." Et de s'interroger: "Quel est donc le sens de cette repentance où l'on frappe toujours sur la poitrine des autres, depuis longtemps trépassés?"

Dans la pratique catholique, jusqu'à présent, on s'accusait de ses propres péchés, mais jamais encore des péchés des autres...!" (Unec, décembre 1999)

Les
« tradis »
veulent des
excuses

F.V.

Le ministère de l'Intérieur polonais a décidé de lever l'interdiction du projet de construction d'un centre commercial à Oswiecim (sud de la Pologne), près de l'ancien camp de concentration nazi d'Auschwitz. Ce projet avait pourtant été suspendu en 1996 grâce à l'importante mobilisation d'organisations juives, d'associations de déportés et de défense des droits de l'homme.

Une plainte vient d'être déposée aux Etats-Unis contre la SNCF, accusée par des survivants des camps de la mort et leurs enfants d'avoir "activement collaboré entre 1942 et 1944 à la déportation d'au moins 75 000 Juifs". "La SNCF a intentionnellement et en toute connaissance de cause déporté des civils français vers les camps de la mort nazis et agi en tant que complice de la politique de génocide du troisième Reich. La SNCF a tiré profit de sa conduite et géré les trains de déportés comme une opération commerciale normale". Certains des plaignants sont français, mais n'ayant pu voir leur plainte recevable en France, se sont retournés vers les Etats-Unis, où la plainte a été soumise au juge David Trager, du tribunal fédéral pour le district oriental de New York grâce à l'"Alien tort claim act", qui autorise "toutes les personnes victimes d'atteintes aux droits de l'homme à réclamer réparation devant les tribunaux américains, même pour des atteintes commises hors des Etats-Unis".

Libération vient d'être condamné à dédommager Le Pen pour avoir reproduit une pétition de soutien au romancier Mathieu Lindon, poursuivi par Le Pen pour diffamation. Les pétitionnaires avaient repris les passages, non diffamatoires à leurs yeux et de conclure: "Si ces phrases sont jugées diffamatoires dans un roman, elles le sont aussi dans la réalité. S'ils sont logiques avec eux-mêmes, Jean-Marie Le Pen doit me poursuivre et le tribunal me condamner pour les avoir reproduites ici." Ce que s'est empressé de faire Jean-Marie Le Pen, cette fois contre Libération et la justice a le 7 septembre condamné Serge July à 15 000 F d'amende et à 25 000 francs de dommages à Jean-Marie Le Pen